



Licence Administration publique

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Administration publique. 2016, Université de Rouen. hceres-02037859

HAL Id: hceres-02037859

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037859>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence Administration publique

- Université de Rouen

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Droit

Établissement déposant : Université de Rouen

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence d'*Administration publique* (LAP) de l'Université de Rouen, dispensée à l'Institut de Préparation à l'Administration Générale (IPAG) a pour objectif de former et préparer, sur une année, les étudiants et les personnes inscrites en formation continue aux concours administratifs de catégorie A et B des trois fonctions publiques (étatique/hospitalière/territoriale). Elle s'appuie pour cela sur le socle de connaissances et de compétences propres aux concours administratifs : droit public, finances publiques, économie et culture générale et administrative. Elle est assortie, en outre, d'un stage obligatoire d'une à deux semaines. La formation est organisée en deux parcours : une *LAP classique* pour les étudiants devant compenser des lacunes dans les enseignements du droit et/ou de l'économie et une *LAP concours* pour les étudiants déjà diplômés en droit ou administration économique et sociale (AES) et qui se destinent aux concours administratifs. Beaucoup d'enseignements sont mutualisés entre les deux parcours, à l'exception des enseignements de finances publiques et d'économie et des cours de droit spécifiques. En conséquence, les modalités d'enseignement des deux parcours répondent aux canons des exercices universitaires et des concours (examens écrits, grand oral, épreuves de questions à réponses courtes, épreuves de dissertation...). Les enseignements, assurés en présentiel, sont organisés en cours magistraux et en conférences de méthode.

Synthèse de l'évaluation

La licence d'*Administration publique* (LAP) est construite autour de deux parcours cohérents : une *LAP concours* destinée au public prêt à passer directement les concours de niveau A et B et une *LAP classique* pour permettre aux étudiants, venant de formations non juridiques ou économiques, d'acquérir des compétences et des connaissances pour se préparer aux concours A et B à l'issue de l'année de licence, ce qui atteste de la diversité du recrutement de cette formation et renforce son attrait.

On soulignera, avec intérêt, que cette formation est parfaitement complémentaire avec la licence professionnelle *Métiers de l'administration territoriale* et qu'il s'agit de la seule formation préparant aux concours d'Etat dans cette région.

Si les aspects de recherche et d'internationalisation paraissent quelque peu négligés, l'évaluation des étudiants et le pilotage de la formation qui s'appuie sur des conseils d'études et de perfectionnement sont satisfaisants.

Enfin la professionnalisation de cette licence est très satisfaisante. On mentionnera les liens concrets avec des partenaires publics (Direction Générale de l'Administration et de la Fonction Publique, Métropole de Rouen, Institut Régional d'Administration...), l'intervention de professionnels dans l'équipe pédagogique (environ un tiers). On pourra toutefois pointer un stage trop court à ce niveau (une à deux semaines) et la difficulté de constituer un réseau de structures d'accueil pour les stages compte tenu du bassin économique local et du nombre d'étudiants pour l'ensemble de la licence.

Toutefois, cette formation rencontre certaines difficultés.

Si un tronc commun important d'enseignements est instauré entre les deux parcours, ce qui est pertinent, les modalités d'enseignement de ce tronc commun semblent susciter des difficultés alors que certains enseignants paraissent refuser le jeu de la mutualisation au profit des deux parcours.

Au-delà, cette licence souffre d'un problème de positionnement lié à deux aspects. En premier lieu, l'absence de master d'administration publique perturbe le parcours des étudiants voulant aborder les concours sur plusieurs années. En second lieu, les étudiants de la *LAP concours*, en particulier, délaissent la formation universitaire pour se consacrer aux concours de la fonction publique (absentéisme aux examens, inscription comme auditeurs libres...). Aussi, les effectifs de

ce parcours sont plutôt faibles (13-23 étudiants par an sur les 5 dernières années) par rapport à ceux de l'autre parcours (45-60).

Par ailleurs, les résultats universitaires pour les deux parcours plafonnent à 50 %, ce qui apparaît un peu juste. A ce sujet, on remarquera aussi qu'excepté la séparation des étudiants en deux parcours et les séances de révision entre les deux sessions, il n'est pas fait mention des dispositifs d'accompagnement pour les étudiants ayant des difficultés particulières.

Sur le plan de l'insertion professionnelle, le suivi des diplômés reste lacunaire. Toutefois, si les résultats sont plutôt faibles sur une courte période (1 an) du fait du contexte économique, ils sont plus encourageants sur une période plus longue (36 mois). On note, par exemple, qu'un tiers des étudiants poursuit en master 1 *Droit public*, ce qui n'est pas la destination normale de cette licence.

Points forts :

- Principe d'un double parcours qui permet d'attirer un public venant d'horizon divers.
- Seule formation de ce type dans la région de Rouen.
- Professionnalisation satisfaisante.

Points faibles :

- Difficulté de positionnement de la *LAP* notamment au regard de l'absence de master d'*Administration publique*.
- Désintérêt des étudiants pour le parcours *LAP concours* qui se traduit par des effectifs plus faibles.
- Taux de réussite perfectible.

Recommandations :

Il serait opportun de clarifier le parcours *LAP concours*, d'institutionnaliser les dispositifs de soutien et de prolonger la durée des stages.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>Il est pertinent d'avoir scindé la formation en deux parcours pour répondre à l'hétérogénéité du public : la <i>LAP concours</i> pour un public formé aux droit public et à l'économie et la <i>LAP classique</i> pour combler le retard de certains étudiants dans ces matières et s'adressant aussi au public de la formation continue. La formation poursuit ainsi un double objectif : elle est diplômante et elle prépare aux concours administratifs de catégorie A et B. En outre, les enseignements proposés répondent à ces objectifs (droit public/économie et finances publiques/culture générale et administrative).</p> <p>La <i>LAP concours</i> connaît cependant des difficultés liées à la préférence des étudiants pour les concours au détriment des examens universitaires.</p> <p>Une autre difficulté liée à l'hétérogénéité des publics dans cette licence réside dans la mutualisation des enseignements refusés par certains enseignants, ce qui traduit certainement un problème de pilotage de la formation.</p> <p>Enfin, une dernière difficulté de la formation est liée à l'absence de master d'<i>Administration publique</i> (MAP) au-delà de la LAP. Aussi, soit les étudiants se dirigent en master de <i>Droit public</i> (environ 1/3), soit ils redoublent leur année de <i>LAP</i> pour bénéficier d'une année supplémentaire.</p>
---	--

<p>Environnement de la formation</p>	<p>Il s'agit de la seule formation de niveau licence 3 préparant aux concours administratifs à l'Université de Rouen. En ce sens, elle est complémentaire avec la licence professionnelle <i>Métiers de l'administration territoriale</i> de cette université.</p> <p>Elle apparaît aussi très pertinente au regard du sous-encadrement administratif de l'Etat dans cette région. Cette licence est aussi enrichie par des partenariats avec la Direction Générale de l'Administration et de la Fonction Publique, l'Académie de Rouen, la Métropole de Rouen.</p> <p>Les liens avec les structures de recherche sont toutefois très faibles voire inexistantes, se résumant à la présence d'enseignements-chercheurs dispensant des enseignements.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>La LAP profite d'une équipe pédagogique pluridisciplinaire (droit, économie, histoire, géographie) composée d'universitaires et de professionnels. Ces derniers, représentant un tiers du corps enseignant, sont bien investis dans la formation.</p> <p>A ce sujet, on note avec intérêt des réunions régulières de l'équipe pédagogique et deux conseils de perfectionnement par an.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>L'effectif est plutôt constant et plutôt important pour le parcours <i>LAP classique</i> (45-60 étudiants) et plus faible pour le parcours <i>LAP concours</i> (13-23). Il y a un léger décrochage pour la <i>LAP concours</i>. On observe donc une différence significative pour ce parcours du fait d'une préférence des étudiants pour les concours administratifs.</p> <p>Le taux de réussite aux examens universitaires avoisine les 50 % pour la LAP (deux parcours confondus), ce qui est très moyen.</p> <p>Concernant l'insertion professionnelle, les chiffres sont plutôt faibles sur un an, ce qui est logique (26 % en CDI ou titulaire, 53 % en poursuite d'études et 16 % sans emploi). Sur deux ans, il est indiqué une forte probabilité d'obtenir un concours niveau B sans plus de précision.</p>

<p>Place de la recherche</p>	<p>La place de la recherche est faible. Elle ne correspond pas, en effet, aux objectifs de la formation.</p> <p>On peut néanmoins souligner la possibilité opportune de réaliser un mémoire pour une analyse plus approfondie d'un sujet et la présence d'enseignants-chercheurs adossés à des laboratoires de recherche.</p> <p>On peut, en revanche, regretter l'absence de cours d'initiation à la recherche, dans la mesure où de plus en plus d'étudiants poursuivent en master.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La professionnalisation est particulièrement assurée par la présence assez importante de professionnels dans l'équipe pédagogique (un tiers environ).</p> <p>Par ailleurs, elle résulte d'un partenariat, non détaillé cependant, avec des administrations et des écoles de formation (Institut Régional d'Administration -IRA/formation continue Rouen...). Un projet de « mission d'études » avec des administrations est, en outre, en préparation pour un stage d'analyse sur toute l'année, ce qui serait utile et original.</p> <p>La fiche RNCP est aussi correctement présentée.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>La courte durée du stage ne satisfait guère aux objectifs de professionnalisation. On peut aussi déplorer la difficulté pour tous les étudiants de trouver un stage (période courte, insuffisance des structures d'accueil, calendrier des concours...).</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Il n'y a pas, à proprement parler, de dimension internationale de la formation, mais on note la présence d'étudiants étrangers, sans plus de détail. La politique en matière de langue paraît insuffisante même si l'établissement met à la disposition des étudiants des dispositifs d'auto-formation facultatifs en langue.</p>

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>Le recrutement apparaît satisfaisant avec l'existence de deux parcours qui prend en compte les besoins différents des étudiants et doit favoriser leur réussite. Le recrutement est large et hétérogène (DUT, BTS...) mais l'exposé des modalités de recrutement manque de clarté.</p> <p>On peut par ailleurs regretter l'absence de toute précision sur les procédures de soutien pour le public ayant des contraintes particulières et pour l'ensemble des étudiants, en général, même si l'on peut souligner l'existence de séances de révision entre les deux sessions.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>L'enseignement est assuré en présentiel, ce qui est classique.</p> <p>Le recours au numérique dans l'enseignement reste limité, mais il convient de noter le caractère innovant de l'usage de l'autoscopie pour l'amélioration de la préparation aux épreuves orales). La dématérialisation est encore présente sur d'autres aspects de la formation (forum, inscription).</p> <p>Il n'y a pas de dispositif de formation continue ou de validation des acquis de l'expérience (VAE) décrit, même s'il est indiqué que la licence reste ouverte à ces voies.</p>
Evaluation des étudiants	<p>L'évaluation des étudiants est classique (contrôle continu et examens terminaux) avec une place importante pour l'oral, ce qui est en totale adéquation avec l'objectif de préparation aux concours. Les ECTS (<i>European Credits Transfer System</i> ou crédits européens) sont correctement répartis. Les jurys fonctionnent de manière classique.</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>La formation est assortie d'une annexe descriptive au diplôme correctement présentée (description des études, objectifs de la formation). Rien de plus n'est précisé.</p>
Suivi des diplômés	<p>Concernant le suivi des étudiants, les données sont difficiles à collecter faute de moyens, d'autant que la réussite au concours n'intervient pas forcément dans la suite immédiate de l'année universitaire. Des dispositifs commencent à être mis en place pour améliorer les retours : cérémonies de remise des diplômes, constitution de réseau d'anciens. Ces données récoltées s'ajoutent aux informations recueillies par l'observatoire de la vie étudiante, des formations et de l'insertion professionnelle (l'OVEFIP).</p> <p>Les éléments d'information restent donc peu précis.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Il importe de souligner qu'un conseil d'étude et de perfectionnement au fonctionnement effectif (deux réunions par an) a mené une réflexion autour du diplôme.</p> <p>L'autoévaluation de la formation est assurée par une commission d'optimisation et de suivi des maquettes qui dépend de l'Université. La fiche d'autoévaluation est satisfaisante. L'évaluation des enseignements par les étudiants n'est pas abordée dans le dossier.</p>

Observations de l'établissement

L'établissement n'a pas fourni d'observations.